

CE COMMUNIQUÉ NE PEUT PAS ÊTRE DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de titres aux Etats-Unis ni dans tout autre pays. Les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié. Vallourec n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre, en totalité ou en partie, aux Etats-Unis, ni de faire une offre au public aux Etats-Unis.



Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
Au capital de 238 168 840 euros  
Siège social: 27, avenue du Général-Leclerc, 92100 Boulogne-Billancourt  
RCS Nanterre 552 142 200

---

## **Communiqué information réglementée**

### **MISE À DISPOSITION DU PROSPECTUS D'ADMISSION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE VENANT A ECHEANCE EN 2017**

*Boulogne-Billancourt, le 14 décembre 2011*

Vallourec a réalisé, le 7 décembre 2011, une émission obligataire pour un montant de 650 millions d'euros à échéance février 2017, avec un coupon annuel de 4,25%.

En vue de l'admission des obligations sur le marché NYSE Euronext à Paris, Vallourec a déposé un prospectus ayant reçu le visa n°11-565 de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 12 novembre 2011.

Ce prospectus peut être consulté en version anglaise sur les sites internet de la société (<http://www.vallourec.com>) et de l'Autorité des Marchés Financiers (<http://www.amf-france.org>). Des exemplaires sont disponibles sans frais auprès de BNP Paribas Securities Services, Les Grands Moulins de Pantin, 9, rue du Débarcadère, 93500 Pantin. L'attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risque mentionnés aux pages 9 et suivantes du prospectus.

Les obligations seront admises et négociables sur le marché NYSE Euronext à Paris à compter du 14 décembre 2011.

CE COMMUNIQUÉ NE PEUT PAS ÊTRE DIFFUSÉ, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON.

*Ce communiqué ne constitue pas une offre de titres aux Etats-Unis ni dans tout autre pays. Les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié. Vallourec n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre, en totalité ou en partie, aux Etats-Unis, ni de faire une offre au public aux Etats-Unis.*

## **AVERTISSEMENT**

*Aucune communication ni aucune information relative à l'émission par Vallourec des obligations (les « Obligations ») ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise ni ne sera entreprise dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'émission ou la souscription des Obligations peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques, Vallourec n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.*

*Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du parlement européen et du conseil du 4 novembre 2003 (telle que transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen), la (« Directive Prospectus »).*

*Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public. Aucune démarche ne sera entreprise par Vallourec dans le cadre du présent placement en vue de permettre une offre au public en France ou à l'étranger. La diffusion du présent communiqué est interdite dans tous pays où cela pourrait constituer une violation de la législation applicable.*

*S'agissant des Etats-Unis d'Amérique, ce communiqué ne peut pas être publié, distribué ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique (y compris dans ses Etats et territoires). Ce communiqué ne constitue pas une offre de titres aux Etats-Unis. Les titres ne peuvent être ni offerts, ni cédés aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié. Les Obligations n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du U.S. Securities Act de 1933 et ne pourront être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à travers un régime d'exonération prévu par ledit U.S. Securities Act. Vallourec n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre, en totalité ou en partie, aux Etats-Unis, ni de faire une offre au public aux Etats-Unis.*

*Les Obligations font l'objet d'un placement privé en France auprès (i) de personnes fournissant le service d'investissement de gestion de portefeuille pour le compte de tiers et/ou (ii) d'investisseurs qualifiés autres que des personnes physiques agissant pour compte propre, tels que définis, et conformément aux articles L.411-1, L.411-2 et D.411-1 à D.411-3 du Code monétaire et financier, et hors de France. Aucun prospectus relatif au placement des obligations n'a été approuvé par une autorité compétente d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen.*

*Le présent communiqué ne peut être diffusé auprès de personnes situées au Royaume-Uni que dans les circonstances où la section 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000 ne s'applique pas.*